

7 BONNES RAISONS D'OPTER POUR UN ERP EN MODE SAAS POUR VOTRE ENTREPRISE

MOBILITÉ ET PARTAGE DE L'INFORMATION

Le choix d'une infrastructure matérielle et applicative totalement délocalisée présente l'avantage de pouvoir y accéder n'importe où et n'importe quand, à partir de tous les terminaux connectés à internet et ce quel que soit leur système d'exploitation. L'objectif, à travers cet ERP mobile, est pour l'entreprise de permettre à ses collaborateurs d'être opérationnels à tout moment et d'avoir un meilleur accès à l'information en temps réel.



FLEXIBILITÉ ET SCALABILITÉ

Une des caractéristiques principales d'un ERP en mode SaaS est sa grande flexibilité et son échelonnabilité (ou scalabilité). Son temps de déploiement est très faible comparé à un ERP en interne, et il n'est pas un frein aux évolutions ou restructurations de l'entreprise. Au contraire, étant un système échelonnable l'utilisation des ressources matérielles est optimisée pour suivre les besoins des utilisateurs, et la partie logicielle est un agrégat de briques applicatives nativement compilées, donc également évolutive.



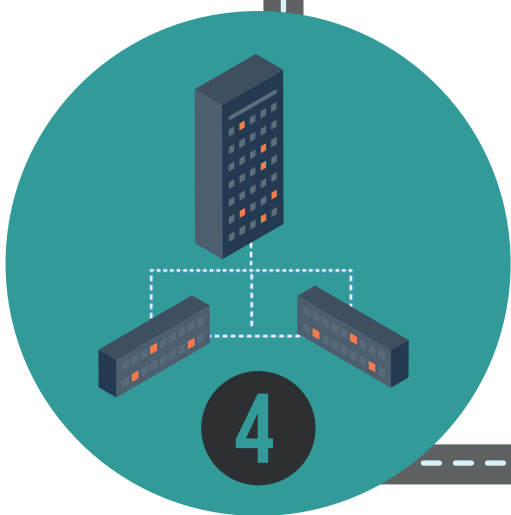
UN ERP DE PLUS EN PLUS VERTICAL ET PERMETTANT LA MISE EN PLACE DE PROCESS TRANSVERSAUX

Le SaaS fait tendre les ERP vers plus de verticalité, avec des solutions standardisées par métier et à vocation multi-sociétés et multi-sites. Ces solutions standardisées sont combinées nativement et sont donc propices à la mise en place de process transversaux pour une vision consolidée de l'ensemble de l'activité de l'entreprise.



UN BUSINESS MODEL ACCESSIBLE À UNE PLUS LARGE TYPOLOGIE D'ENTREPRISE

Le SaaS se distingue par le business model qu'il implique, le coût devenant fixe pour l'entreprise via un abonnement mensuel. L'absence d'investissement initial permet ainsi à des PME et startups de réaliser leur projet et de passer plus rapidement en exploitation. De plus, le SaaS évite à l'entreprise de devoir supporter des coûts cachés susceptibles de représenter jusqu'à 91% des dépenses totales liées à l'achat d'une licence logicielle.



RESPONSABILITÉ, SÉCURITÉ ET FIABILITÉ

Si tant est que le prestataire soit fiable (présentant des certifications de type ISO 27001 notamment) et que le contrat le liant à l'entreprise comprenne des clauses de portabilité et de confidentialité, le choix d'un ERP totalement délocalisé décharge l'entreprise de ses responsabilités en termes de maintenance et de sécurité. Par ailleurs, opter pour le SaaS est aussi bien souvent une garantie de fiabilité logicielle.



UN SUIVI RÉGULIER POUR UN ERP QUI S'ADAPTE AUX ÉVOLUTIONS DE L'ENTREPRISE

Un ERP en mode SaaS présente l'avantage de pouvoir évoluer au rythme de l'entreprise et du secteur via des ajouts progressifs de briques applicatives en fonction des besoins métiers ou de croissance. Le danger est en effet pour les entreprises choisissant de mettre en place un ERP en propre de vouloir un produit trop adapté aux besoins présents, au point de devenir obsolète pour des besoins futurs. L'architecture multi-tenant et la mutualisation caractéristiques du SaaS permettent par ailleurs des mises à jour automatiques, là où on estime que seulement 15% des clients de SAP utilisent la dernière version du logiciel.



UN SYSTÈME INSCRIT DANS LES PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'architecture multi-tenant du SaaS et la mutualisation des ressources matérielles et logicielles permet de réduire la consommation d'énergie de la part des entreprises. De plus, avoir un ERP totalement délocalisé permet de ne fonctionner qu'avec des ordinateurs disposant simplement d'un navigateur Web, moins gourmands en électricité.

